— La troisième étude, par le P. Couturier, S. J., s'intitule « *Sacramentum* » *et* « *Mysterium* » *dans l'œuvre de saint Augustin.* Il s'agit de compléter le travail philologique du P. De Ghellinck : « *Pour l'histoire du mot Sacramentum* », en explorant son usage dans saint Augustin. Mais il était impossible de séparer les deux mots : « mysterium » et « sacramentum », constamment associés et souvent pris l'un pour l'autre, comme le montre une Note (p. 269-274). La lecture attentive de l'œuvre entière de saint Augustin a permis à l'auteur de rassembler 5,862 textes où il a découvert 2,279 emplois de l'un ou l'autre terme. Devant cette masse de matériaux, le travail principal était celui de classification ; et l'on constate vite l'impossibilité de s'en rapporter aux cadres utilisés pour d'autres auteurs. Saint Augustin a sa manière propre d'employer ces mots ; et, pour classer les multiples sens qu'il leur donne, il faut se mettre à son point de vue.

L'auteur s'est arrêté à trois grandes rubriques : 1. *Sacramentum-Rite*, comprenant en particulier les textes les plus clairs sur le Baptême et l'Eucharistie. 2. *Sacramentum-Symbole*, où tout l'Ancien Testament figure le Nouveau. 3. *Sacramentum-Mystère*, où le mot s'applique à nos grands mystères, comme la Sainte-Trinité. Il y a des cas douteux ou complexes où le mot peut convenir à la fois à plusieurs catégories ; mais ces trois sens répondent à des groupes de textes nettement distincts. — Il faut d'ailleurs les subdiviser, vu leur abondance. Ainsi la première section aura trois branches : les rites de toutes religions ; ceux de l'Ancien Testament ; les rites chrétiens. Les deux derniers sont encore subdivisés : dans les *rites juifs*, on trouve les observances légales en général, puis la circoncision, les sacrifices juifs, le Temple, l'onction, soit sacerdotale, soit royale, le sabbat, les observances alimentaires, enfin le baptême de Jean, transition entre les deux Testaments. — Les *Rites chrétiens*, d'abord *en général*, sont abondamment représentés ; puis le baptême ou le rite de l'initiation, et l'Eucharistie, tous deux aussi très riches. L'onction (8 textes), l'imposition des mains (2 textes), la pénitence (3 textes seulement qui la qualifient de sacrement), le mariage (33 textes). — La deuxième section : *Sacrement-Symbole*, après les textes généraux, reçoit un classement historique : symboles de la création, du déluge, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, du peuple juif, de Moïse, des Prophètes, des Rois, de Jean-Baptiste, du Christ, ses origines, sa vie apostolique, sa passion, ses apparitions après la résurrection et l'Église primitive, qui est parfois figure de la vie future. Un paragraphe spécial est réservé aux nombres symboliques que saint Augustin traite avec prédilection. — La troisième section : *Sacramentum-Mystère*, comprend, après les généralités, le mystère de la Sainte-Trinité, le mystère du Christ pris en soi, puis l'Incarnation, la Rédemption ; l'Église, la Prédes-

tination ; et, pour finir, Mystères divers ; puis un appendice : Mystères diaboliques (13 textes) et même deux textes où *Sacramentum* a le sens de *serment*.

L'auteur nous donne un sobre commentaire de ces divisions, en citant quelques-uns des textes augustiniens les plus expressifs qui les illustrent. Puis il les résume en deux tableaux : 1° Essai de classification des textes d'après leur sens (p. 275-310) ; 2° Table des références (p. 303-332), où les textes, d'après leur numéro d'ordre, sont rapportés aux ouvrages de saint Augustin. Cette deuxième table corrige un peu l'inconvénient du système de référence adopté par l'auteur, qui indique seulement trois chiffres : le tome de Migne, la colonne, le numéro dans la liste de ses textes. Il faut donc consulter cette liste pour savoir de quel ouvrage augustinien il s'agit, ce qui est bien gênant, car rien n'est plus utile que cette connaissance pour saisir le sens exact d'un texte cité.

L'auteur nous avertit que son œuvre n'est qu'un essai où tout n'est pas au point : il faudrait instituer des comparaisons avec des notions connexes comme Figure, Prophétie, Mystique, ou encore Parabole et Signe. Telle qu'elle est, cette étude fort bien menée aidera déjà efficacement à mieux comprendre la doctrine augustinienne concernant la théologie des sacrements.

F.-J. THONNARD.

Harald HAGENDAHL, *La correspondance de Ruricius* : Acta Universitatis Gotoburgensis, t. LVIII, Göteborg, 1952, 109 pages.

Voici, en un français excellent, une dissertation sur un personnage trop peu connu, ce Ruricius de Limoges, évêque à la fin du v^e^ et au début du vi^e^ siècle. Ses quatre-vingt-deux lettres, quoique publiées depuis longtemps dans les *Monumenta* et le *Corpus* de Vienne, n'avaient encore guère été étudiées, parce que leur intérêt est d'ordre littéraire plutôt qu'historique. M. Hagendahl commence par assembler tout le peu que l'on sait de la vie de ce seigneur de Gourdon (Lot), connu surtout par l'épithalame de Sidoine, où Vénus bénit l'union du futur couple épiscopal. Entré dans les ordres sans enthousiasme, sur les instances de Faustus de Riez, il sait pourtant subir l'exil avec fierté lors de la persécution wisigothique d'Euric. Ses lettres, qui veulent être édifiantes, sont d'une grande pauvreté théologique : « Le but principal d'une lettre, écrit M. Hagendhal (p. 10), c'est, pour lui, d'exprimer la *mutua caritas* ; conformément à cette conception, la plupart de ses lettres sont dénuées d'intérêt réel. » Je doute que M. Fabre ou M^lle^ Pétré soient d'accord sur ce point.

Le second chapitre, « Ruricius plagiaire », est très neuf, comme on pouvait l'attendre de l'auteur de l'article remarqué : *Methods of citation*

in post-classical latin prose (*Eranos*, t. XL, 1947, p. 114-128). Ruricius ne plagie pas seulement, de façon textuelle, telle ou telle formule de Cassien ou de Sulpice-Sévère, mais il remploie aussi bien celles de ses propres correspondants ou celles qu'il a employées déjà dans une lettre antérieure, même s'il s'agit de lettres de condoléances ou de consolation que l'on croirait devoir être d'un ton personnel. Plagiat? Je croirais plutôt que Ruricius pratique à la perfection l'art épistolaire en tant que tel. Une formule du type « etsi corpore absum..., tamen mente coniungor », est-elle vraiment empruntée à Cassien? N'est-ce pas plutôt un cliché technique, que l'on retrouverait tel quel, ou peu s'en faut, dans la correspondance d'un Cyprien, d'un Ambroise, d'un Paulin de Nole, d'un Jérôme, d'un Augustin ou d'un Sidoine? De cet ensemble de documents, l'on pourrait, je crois, dégager le code épistolaire chrétien, chercher ses origines, juger de l'influence de tel ou tel de ces recueils, comparer cet art d'écrire avec celui que pratiquait Cicéron, discriminer ce qui est formule et ce qui est sentiment personnel. Les chapitres suivants touchent aux clausules, aux figures, à la critique textuelle. M. Hagendahl apporte dans son jugement sur *le précieux et le mondain* un complément non négligeable à la thèse de M. Loyen sur la préciosité d'après Sidoine. Il est curieux, en particulier, de remarquer le procédé de feinte modestie qu'emploie Ruricius en dénigrant son propre style, alors qu'il soigne tant la forme de ses lettres ; j'imaginerais que Grégoire de Tours, lorsqu'il s'excuse de ses barbarismes et solécismes, n'est pas plus sincère et croit écrire à la perfection.

Pierre COURCELLE.

Histoire et critique des textes.

Giorgio PASQUALI, *Storia della tradizione e critica del testo*. Estratto della seconda edizione : Firenze, Felice Le Monnier, 1952, I-XXIV & 469-492 pages.

Giorgio Pasquali, professeur de littérature grecque et latine à l'Université de Florence, est mort, le 9 juillet 1952, à Belluno, d'un stupide accident de la circulation. Il était né à Rome le 29 avril 1885. La perte de l'illustre maître a été cruellement ressentie dans la péninsule : on peut dire qu'elle atteint le monde entier de la philologie. Philologue de métier, Pasquali était en même temps un essayiste. On lui doit notamment quatre volumes de « stravaganze », dont le dernier, *Stravaganze quarte e supreme*, parut peu de temps avant sa mort (Venezia, Neri Pozza, 1951, 270 p.). Le sixième bulletin bimestriel d'*Atene e Roma* (1952, p. 201-246) est consacré en entier à la mémoire de Pasquali. Outre des études sur l'homme, le savant et l'écrivain, on y trouve une photographie de

Pasquali prise dans la rue ; une bibliographie, au moins provisoire, due à Dino Pieraccioni, termine le fascicule.

L'ouvrage le plus important de Pasquali est sans contredit celui qu'il a consacré aux problèmes de la critique des textes envisagée sous l'angle de leur histoire, *Storia della tradizione e critica del testo*, qui a paru à Florence, en 1934. Pasquali avait songé à reprendre ce travail. Pressé par le temps, il se contenta d'une réédition photographique, complétée par des apports nouveaux. Formule de soi excellente que ne pourront qu'approuver les acheteurs de la première édition, puisqu'il leur suffira d'acquérir le petit fascicule dont je dois rendre compte ici, dans lequel on a recueilli tous les textes additionnels.

Et d'abord la préface : dans la première édition, la préface s'arrêtait à la page xx ; l'auteur a ajouté quatre pages au texte primitif. Dans cette addition, Pasquali revient notamment sur le problème des « variantes d'auteur ». Il l'avait déjà fait dans ses *Terze pagine stravaganti* (Firenze, Sansoni, 1942, p. 237). Plus circonspect qu'en 1934, Pasquali estime qu'on ne doit recourir à la solution de variante d'auteur que lorsque aucune autre explication ne paraît valable. Les vingt-quatre pages de la préface de la seconde édition sont reproduites dans l'extrait.

Le reste du fascicule comprend les trois appendices qui ont été ajoutés à la fin de la seconde édition de la *Storia della tradizione*. Le premier me concerne personnellement : il a pour titre *A proposito di un libro recente di A. Dain*, p. 466-480. Cet essai avait auparavant paru en allemand dans *Gnomon* (1951, p. 233-242). La rédaction italienne me restitue mon juste prénom, qui était devenu Alan dans la rédaction en allemand : matière à réflexion pour les amateurs de critique verbale.

Quand avait paru la première édition de la *Storia della tradizione*, j'en avais fait une très longue recension (quelque vingt-cinq grandes pages) dans le *Supplément critique au Bulletin de l'Association Guillaume Budé* (t. VIII, 1936). Les comptes-rendus publiés dans ce recueil étaient tous anonymes, et j'ai personnellement toujours regretté cette mesure que diverses considérations avaient imposée. Il en résulta notamment que ces comptes-rendus anonymes échappèrent aux répertoires bibliographiques ou n'y attirèrent pas l'attention. Tant y a que Pasquali ignora presque jusqu'à la fin de sa vie cette longue étude consacrée à son ouvrage. Il n'en eut connaissance que quinze ans après, en 1936, grâce à l'entremise d'un tiers. Pris de regret, et en manière d'ἀντίδωρον, Pasquali consacra un long rapport à une de mes publications récentes, *Les Manuscrits*, dont le sujet était en partie celui de l'ouvrage qu'il avait consacré à l'histoire et à la critique des textes : *aut geminare pilam juvat, aut revocare cadentem*. Les pages de Pasquali discutent ou complètent dans le détail quelques-unes des solutions que j'ai avancées.

Mais, comme j'avais de longue date étudié et admiré l'ouvrage de Pasquali, il était presque impossible que nous ne fussions d'accord sur l'essentiel. Les divergences sont affaire d'interprétation personnelle. Pasquali avait été l'élève d'Éduard Schwarz, à qui il avait dédié son volume. Il me reprocha, peut-être à juste titre, d'avoir échappé à l'influence de ce savant. Pasquali regardait plus vers l'Allemagne que vers la France, et il fut plus d'une fois sévère pour nous. Mais il savait être juste. Il annonce à la fin de son étude l'intention — qu'il ne put réaliser — de reprendre la *Storia della tradizione* en l'enrichissant de remarques que lui avait suggérées la lecture de mon ouvrage : *Tra di noi non sorgerà nessuna concorrenza, nessuna* eris ; *se pur sorgesse, sarebbe una buona* eris.

Le second appendice de Pasquali a pour titre *Congettura e probabilità diplomatica* (p. 481-486). Ces quelques pages avaient paru en 1948 dans les *Annali* de l'École normale supérieure de Pise, mais elles présentent ici de nouveaux développements. L'auteur insiste sur les fautes mentales, qui ne sauraient s'expliquer par le fait paléographique, et il cite de nombreux exemples empruntés à la littérature moderne. On écrit *re* au lieu de *duce*, *estate* au lieu de *inverno*. Pasquali a trouvé dans ses épreuves *traduzione* au lieu de *tradizione*. J'ai moi-même été victime de la même confusion introduite par les typographes, confusion qui est malheureusement restée jusqu'au tirage, et je connais d'autres exemples imprimés de *traduction* mis à la place de *tradition*.

Le dernier essai est non de Pasquali, mais de Paul Maas. La critique de l'éminent savant d'Oxford, la *critica maasciana* comme on dit en Italie, repose sur une vision empirique des problèmes philologiques. Celle de Pasquali était avant tout historique. Le gros ouvrage de Pasquali avait pris corps quand ce dernier avait lu, en 1927, pour en faire un compte-rendu, la *Textkritik* de Paul Maas, petit ouvrage dont on vient de donner une seconde édition, immédiatement traduite en italien. L'appendice signé de Paul Maas a pour titre *Sorti della letteratura antica a Bizanzio* (p. 487-492). Paul Maas a un don bien connu de concision. En quelques notes suggestives, il retrace les raisons et les conditions de la perte et de la conservation de la littérature ancienne à Byzance, et de la date de résurgence de certaines œuvres. Quelques pages suffisent à dresser un tableau instructif.

Il faut louer la firme Le Monnier du soin qu'elle a pris de rendre accessible aux anciens acheteurs de la *Storia* de Pasquali les compléments apportés à la seconde édition. C'est là une pratique qui devrait être retenue et qu'on pourrait donner en exemple aux éditeurs oublieux de cette élémentaire courtoisie à l'égard des lecteurs et des bibliothèques, qui n'ont pas toujours les moyens d'acheter les éditions successives

d'un ouvrage, rééditions où il n'y a souvent de neuf que quelques pages ajoutées à la fin.

A. Dain.

J. Andrieu, *Le dialogue antique : structure et présentation*, avec un *Index locorum* par G. Rochefort (Collection d'études latines, t. XXIX) : Paris, Les Belles-Lettres, 1954, 355 pages + les pages d'Index.

Cet ouvrage aura à peine vu le jour quand paraîtra le présent compte-rendu. Il a été composé et publié dans des circonstances exceptionnelles. Rédigé au cours d'une longue maladie, il allait être présenté comme thèse de doctorat ès lettres quand l'auteur s'est éteint au seuil d'une carrière scientifique qui promettait d'être éminente (cf. ci-dessus, p. 53 et 101). C'est au cours d'une cérémonie « in memoriam » que MM. J. Perret et A. Dain ont dégagé de cette œuvre les traits essentiels dans deux allocutions dont la Direction de la *Revue* leur a demandé de vouloir bien rédiger quelques extraits pour ce Bulletin critique.

La Rédaction.

— Jean Andrieu avait commencé son existence scientifique par une œuvre d'érudition pure : le mémoire intitulé *Étude critique sur les sigles de personnages et les rubriques de scène dans les anciennes éditions de Térence.* Sa thèse, c'est le dépassement, en tous les sens, des horizons un peu limités d'une érudition spéciale ; c'est l'épanouissement, dans la science même, d'une personnalité qui n'avait su encore qu'incomplètement s'y traduire. La passion de l'ordre, de la clarté intellectuelle, qui fut un des traits dominants de la personnalité de l'auteur, règne toujours dans ce livre ; mais à s'étendre sur un domaine plus vaste elle a mieux connu ses pouvoirs : la représentation qui nous est donnée des faits a plus de nuances et plus de modelé. C'est toujours une pensée hardie, impérieuse, d'autant plus émouvante chez un homme qu'on a connu si respectueux d'autrui, si scrupuleux vis-à-vis de lui-même. Dans une matière effroyablement complexe et dispersée, il a tracé un chemin comme inflexible ; de part et d'autre de ce chemin, il montre comment tous les faits trouvent leur place et leur lumière.

Des éditions anciennes de Térence, de l'attribution d'une réplique à Déméa plutôt qu'à Chrémès, notre ami est remonté à Térence et à Plaute, les hypothèses patiemment élaborées se sont révélées fécondes, et soudain on les a vu s'annexer d'immenses domaines. Le théâtre latin menait au théâtre grec, réinterprété dans sa structure ; le dialogue de théâtre conduisait au dialogue philosophique, à Platon, à Cicéron. Parvenu à ce palier où l'esprit formule un jugement sur la structure du

Dialogue antique, un autre personnage, inévitablement, paraît à côté du technicien de l'érudition, c'est le lettré, le philosophe, qui s'interroge sur les différences du théâtre antique et du théâtre moderne, qui médite sur l'essence de la pensée en dialogue comme constitutive d'une des formes de la pensée humaine. Andrieu n'est pas inégal à des considérations de cette nature et il s'y applique avec joie. De même, c'est sans artifice, sans vaine coquetterie, avec le naturel d'un esprit qui trouve partout son bien et se sent partout chez soi, que les techniques modernes du théâtre sont conférées avec les pratiques anciennes.

Le libellé des titres auxquels Andrieu avait songé pour son œuvre marquerait bien cette conquête un peu tâtonnante de ce que lui-même voulait être et savait qu'il était. Il avait pensé d'abord que sa thèse devrait se présenter comme une contribution à l'histoire de l'édition, à l'histoire du livre dans l'antiquité. Ce n'est que peu à peu qu'il prit clairement conscience que les résultats mêmes qu'il avait assurés dans ce domaine portaient plus loin qu'il n'avait cru ; sans l'avoir peut-être consciemment prévu dès l'origine, il remettait en question l'histoire d'un genre littéraire, il renouvelait l'histoire littéraire à partir des documents fournis par l'histoire des textes.

Pour nous limiter aux faits latins, tout repose, en effet, sur une restitution, tant pour Plaute que pour Térence, des rubriques de scène et de l'interlocution dans les manuscrits (perdus) dont dépendent ceux que nous possédons encore. Andrieu démontre d'une façon qui semble bien irrécusable que pour Térence l'ancêtre des manuscrits calliopiens, pour Plaute l'*Ambrosianus* et l'ancêtre des manuscrits palatins se sont présentés sous une forme absolument identique à celle qui apparaît dans le *Bembinus* : en tête de chaque scène une liste nominative des personnages qui y prennent la parole, doublés de l'indication de leur rôle (*senex*, *seruus*, etc...) et connotés d'une lettre grecque qui, dans la suite de la scène, sera portée en tête de chacune des répliques leur appartenant. Tout ce qui dans nos manuscrits s'écarte de ce système est l'effet de déformations ultérieures dont le mécanisme est minutieusement expliqué. — Ce système de présentation des textes de théâtre, quatre témoins indépendants nous l'attestent donc pour le IV^e^ siècle de notre ère. Mais ce n'est là qu'une étape, et Andrieu nous invite à remonter plus loin. Ces rubriques d'interscènes n'ont pas été prévues par l'auteur (Plaute ou Térence) pour seconder, articuler, organiser son texte : les scènes ainsi découpées ne coïncident qu'occasionnellement avec les variations métriques, avec une foule d'indices stylistiques qui, eux, sont sûrement d'auteur. Elles représentent une stratification ultérieure, témoin de la vie scénique du texte. Andrieu nous fait assister à leur genèse aux mains de régisseurs ou de directeurs de théâtre dans des

exemplaires destinés à l'organisation de la mise en scène et dont les philologues du IIe siècle après notre ère reprennent et systématisent les indications. — Mais alors Plaute ni Térence n'ont pas pensé par scènes ; ils n'ont pas pensé par actes, non plus. Le spectacle était rigoureusement continu, sans l'ordonnance régulière des pièces modernes, mais fort éloigné aussi du réalisme dont chez nous la convention de l'entr'acte est un instrument si efficace. — Entre cette fantaisie chatoyante, bigarrée, et le théâtre moderne, celui qui commence au cours du Moyen Age, aucun lien, d'ailleurs, de continuité historique : il y a dans notre histoire occidentale plusieurs siècles au cours desquels n'a existé aucun théâtre vivant, au cours desquels on ne s'est pas douté que Plaute et Térence avaient illustré une autre forme littéraire qu'Ovide ou Juvénal. Comme la tragédie grecque est née au VIe siècle de l'animation du dithyrambe, le théâtre est renè vers le XIIIe siècle d'un effort pour animer des textes narratifs, pour donner une voix à des dialogues conçus pour la seule lecture, un peu comme lorsqu'on joue à plusieurs voix une fable de La Fontaine. — Quelles conséquences en résultent pour le théâtre moderne et, dans l'esprit des modernes, quelles difficultés à reconnaître dans sa réalité véritable le théâtre antique si différent, tel est l'objet du dernier chapitre qui couronne l'ouvrage, étonnamment vigoureux et suggestif.

J. Perret.

— Le travail magistral qui se présente ici à nous est le fruit de longues années de recherches, au cours desquelles l'auteur semble avoir pendant longtemps hésité. Le sujet, très vaste, était-il aux yeux du jeune chercheur mal posé? en entrevoyait-il mal les données? Jean Andrieu médita pendant longtemps jusqu'au jour où, après un contact durable avec les documents, à la suite d'une longue contention d'esprit qui n'étonna pas ceux qui le connaissaient, il entrevit la manière d'aborder le sujet. Il s'agissait très exactement, dans le cas des œuvres scéniques, de *discriminer les rapports de l'auteur avec le spectateur, le metteur en scène, le futur lecteur.* Dans le cas du dialogue philosophique, les étapes étaient plus brèves : il s'agissait du *contact direct entre l'auteur et le lecteur.* Ici, l'auteur de la thèse distinguait habilement le dialogue dramatique et le dialogue inséré dans la narration.

Jean Andrieu était ainsi amené — et c'est là la grande originalité de cette thèse — à considérer *en même temps* les problèmes de structure de l'œuvre, quelle qu'elle fût, et les problèmes de présentation, d'abord pour la scène, puis pour la lecture, même dans les cas où l'auteur du drame ou de la comédie antiques n'avait pas prévu que son œuvre, un jour, au lieu d'être jouée, serait simplement lue. On conçoit dès lors la

portée du double sous-titre de la thèse : *structure* et *présentation*, qui éclaire tout l'ouvrage.

Le problème ainsi posé était un problème d'histoire littéraire, conçu de la façon la plus large, puisqu'il embrassait un millénaire et demi, tant dans le domaine grec que dans le domaine latin. Il a été traité avec ingéniosité et subtilité, mais aussi avec une singulière pénétration. La lecture de l'ouvrage, même dans ses parties techniques, est rendue facile par le jeu sans cesse renouvelé de problèmes concrets et d'exemples variés ; mais il faut prendre garde au raisonnement sous-jacent, toujours apte à présenter des finesses difficiles à saisir. Cette subtilité imposée au lecteur est, du reste, compensée par la clarté de la présentation et la rigueur de la mise en œuvre, qui garde quelque chose de scolastique, marque d'un esprit resté toujours en contact avec l'enseignement.

Jean Andrieu serait-il arrivé à ce résultat s'il avait suivi dans son enquête une méthode autre que celle de l'historien des textes? Je ne le crois pas. Et d'abord, l'usage des *sigles grecs* dans les éditions des comédies de Térence l'engageait à rechercher dans le domaine grec l'origine du procédé et le contraignait à embrasser toute la tradition ancienne du théâtre et du mime grec. Amené à considérer les deux vastes ensembles du grec et du latin, il ne trouva, semble-t-il, le fil conducteur de sa pensée que lorsqu'il eut poussé son enquête jusqu'à l'époque médiévale, qui lui fournissait les témoins les plus nombreux de la tradition manuscrite.

En effet, la méthode de travail de Jean Andrieu repose essentiellement sur l'examen des originaux ou de leurs photographies ; d'où la longue durée de son travail. Il n'est jamais parti de l'imprimé, qui ramène toujours la tradition à une présentation stérilisée et adaptée au lecteur moderne. Le terme « examen paléographique » revient constamment dans sa thèse.

L'auteur y gagnait, dans le domaine grec, de pouvoir utiliser les documents papyrologiques. On ne dira jamais assez l'avantage incomparable que la tradition papyrologique a fourni aux hellénistes. Le résultat des fouilles d'Égypte a été sans doute moins de remettre au jour des papyrus d'importance exceptionnelle — et il n'en manque pas — que de nous contraindre à examiner des problèmes de structure et de présentation, à la lumière de documents parfois infimes. Quelques lignes mutilées d'un mime, les bribes d'un livret de metteur en scène sont aussi instructifs à cet égard que la mise au jour d'un texte nouveau. Six à sept siècles de l'histoire littéraire grecque sont devenus ainsi *présents* aux hellénistes.

Jean Andrieu examina plus de quatre cents papyrus. Au cours de sa dernière crise de maladie, il avait encore en main le récent répertoire